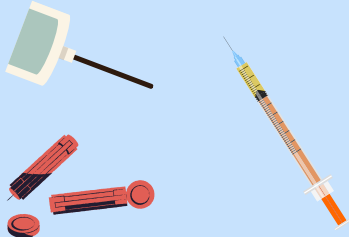
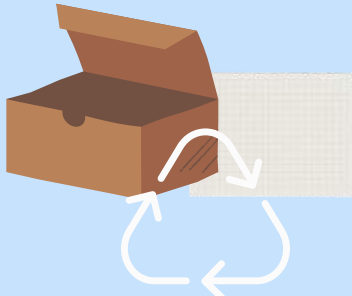
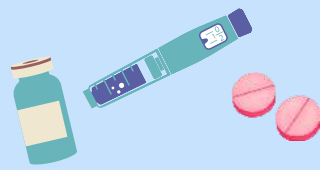
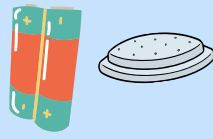
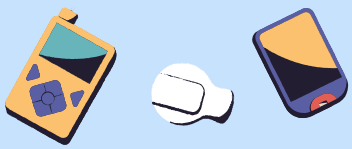


Tri des déchets du diabète de type 1

ÉLIMINATION	TYPE DE DÉCHETS	PARTICULARITÉS
Contenants jaune 	Objet. s piquants ou tranchants  • <u>Aiguilles de stylo à insuline</u> • <u>Seringues</u> • <u>Lancettes d'autopiqueur</u> • <u>Aiguilles des sets de perfusion et des dispositifs d'installation de lecteurs de la glycémie en continu</u>	• <u>Contenants offerts gratuitement</u> et peuvent être rapportés par la suite dans certains points de service (p.ex. pharmacies communautaires, CLSC, cliniques externes de diabète). Il en existe plusieurs tailles. • Certains lieux publics en ont dans les salles de bain. • <u>Ne pas jeter les aiguilles à la poubelle</u> pour éviter tout risque de piqûre accidentelle (p.ex. pour la personne qui ramasse les poubelles) et de transmission d'infection (p.ex. VIH, hépatite B ou C). • Afin d'éviter que du matériel non tranchant prenne de l'espace dans le contenant, <u>ce dernier ne devrait recueillir que des aiguilles</u>. Ne pas y mettre les cartouches d'insuline ou tampons d'alcool par exemple. • <u>Il est possible de retirer l'aiguille à l'aide d'une pince du reste de la fourniture</u> (p.ex. dispositifs d'insertion, set de perfusion) pour la jeter dans le contenant et de disposer du reste (partie en plastique) dans la poubelle ou au recyclage en fonction du type de plastique.
Recyclage 	Emballages, papiers et certains plastiques  • <u>Emballages</u>. La plupart des boîtes en carton utilisées pour le transport du matériel sont recyclables. • <u>Papiers</u>. Il peut être pertinent de rayer les informations confidentielles de vos documents (p.ex. assurances, documents médicaux), ou de les déchiqueter, avant de les mettre à recycler. • <u>Plastiques</u> (voir particularités)	• L'application «<u>Ça va où?</u>» peut aider à déterminer quoi faire de vos déchets. • Les contenants en plastique comportent un petit signe de recyclage (flèches en triangle) et un chiffre. Tous les contenants et emballages de plastique peuvent être déposés dans le bac de recyclage, <u>excepté les contenant qui comportent le numéro 6</u>. • Ainsi, certaines fournitures (p.ex. set de perfusion, dispositif d'installation du capteur) peuvent être disposées dans la bac de recyclage à condition d'en retirer l'aiguille (si applicable) et de disposer de celle-ci dans le contenant jaune.

ÉLIMINATION	TYPE DE DÉCHETS	PARTICULARITÉS
Poubelle 	Matières non recyclables  • <u>Tampons d'alcool</u> et leur emballage • <u>Bandelettes de glycémie</u> et de <u>cétones</u> • <u>Autocollants et patches décoratifs</u> pour les lecteurs de glycémie et pour pompe à insuline • <u>Solutions de contrôle</u> (faux sang) • <u>Stylos à insuline</u> (sans aiguille, sans insuline) • <u>Fiole ou cartouche d'insuline</u> (sans aiguille, sans insuline) • <u>Plastiques non recyclables</u>	
Déchets pharmaceutiques 	Comprimés, insuline 	• Si vous avez des médicaments que vous n'utilisez plus ou qui sont expirés, ces derniers doivent être rapportés à la pharmacie et disposés dans un récupérateur à médicament.
Matières dangereuses 	Batteries, piles 	• Il existe différents programmes de récupération au Québec. L'organisme de gestion reconnu par la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC) s'appelle <u>Appel à Recycler</u>. Il est possible de trouver un point de dépôt proche de chez vous sur ce site en ligne.
Déchets d'équipement électronique 	Matériel électronique  • <u>Boîtiers de pompe à insuline</u> • <u>Transmetteur ou émetteur</u> d'un lecteur de la glycémie en continu (p.ex. Dexcom ou Guardian) • <u>Lecteur de la glycémie capillaire ou en continu</u> (p.ex. récepteur Dexcom ou Freestyle)	• Il n'existe pas au Québec d'organisme pour recycler les déchets d'équipements électroniques liés au DT1. • Le mieux est de <u>contacter la compagnie</u> de votre pompe à insuline ou de votre lecteur de la glycémie pour savoir s'il est possible de les renvoyer. Certaines compagnies peuvent parfois recycler ou réutiliser certaines pièces. • La compagnie Omnipod propose un <u>programme de récupération des Pod</u> appelé ECO-Pod. Il suffit de se procurer (gratuitement) l'enveloppe affranchie dans laquelle pourront être placés les POD afin de les retourner à la compagnie.